

Exercer nos droits !

Après deux ans d'inertie du président de la République et de son gouvernement concernant la politique du handicap, APF France handicap a décidé de mener une action nationale d'envergure. Pendant une semaine, du 7 au 14 mai, 24 minibus ont traversé toute la France aux couleurs d'APF France handicap. Au départ de Rennes, Montpellier, Strasbourg et Grenoble, ils se sont rejoints à Paris le 14 mai après avoir traversé 24 villes où des initiatives locales étaient prévues. Une lettre ouverte signée par plus de 25 000 personnes a été remise à Emmanuel Macron le 14 mai.

Pouvoir exercer nos droits, c'était l'objectif de cette caravane en pesant sur les orientations suite au Grand Débat et avant la Conférence nationale du handicap.

Exercer nos droits c'est aussi prendre part aux enjeux sociétaux. En intégrant dans nos réflexions et actions les défis climatiques et écologiques avec les autres acteurs de la société civile. Ainsi, nous avons décidé de signer le pacte écologique et social publié le 8 mars dernier et de déployer en interne une démarche de responsabilité sociale des entreprises (RSE).

Exercer nos droits c'est enfin pouvoir s'exprimer.

Un enjeu au cœur de la nouvelle mandature du Conseil national des usagers, tant les situations vécues peuvent parfois être difficiles. Place à l'expression des personnes que nous accompagnons notamment sur la qualité de vie ressentie.

Un enjeu de notre prochaine assemblée générale le 29 juin prochain, première AG après le Congrès et l'adoption du projet associatif "Pouvoir d'agir, pouvoir choisir" avec une ambition : celle de donner la parole aux adhérents.



Alain ROCHON

Président



1

Focus sur... Le Conseil National des Usagers

Le CA rencontre régulièrement le Conseil National des Usagers (CNU). Lors du dernier comité, deux membres du CNU étaient présents : Michel Lalemant, président, et Cédric Coillot-Egée, membre du CNU. Alors que le CNU vient d'être renouvelé, plusieurs points ont été soulevés :

⇒ Suite aux élections de novembre dernier, le CNU s'est réuni le 2 février et le 6 avril 2019. La faible participation à ces élections (25 %) et la faiblesse du nombre de représentants du secteur enfance (2 candidats pour 7 sièges) reflètent la nécessité d'améliorer **les circuits d'information à destination des conseils de la vie sociale (CVS)**. C'est un sujet qui ressurgit régulièrement lors des réunions régionales d'échanges avec les usagers. Il a donc été décidé de travailler à l'établissement d'un lien direct avec (et entre) tous les présidents de CVS pour faciliter les échanges avec les conseils de vie sociale.

La remontée des comptes rendus de CVS a augmenté de manière significative (+ 40 % de plus entre 2017 et 2018). Ces remontées permettent d'identifier certaines situations particulières pouvant générer des difficultés dans la vie quotidienne des usagers et/ou dans leur accompagnement.

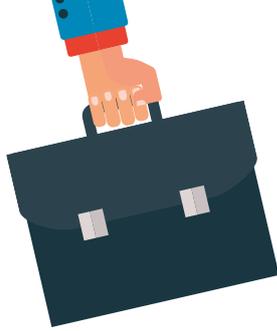
Parmi les problèmes identifiés, les faits générateurs peuvent être divers : l'urgence de gros travaux immobiliers, l'adaptation de certaines constructions,

Le CNU est une instance de représentation créée par APF France handicap en 2001. Il a pour but de faire remonter les attentes des usagers des différents types de structures qu'elle gère. Composé de présidents de CVS des établissements et services médico-sociaux d'APF France handicap, il compte 25 membres élus pour trois ans, répartis en 5 collèges : enfance, accueil et hébergement adulte, domicile adulte, polyhandicap, travail adapté.

la nécessité d'améliorer la prise en charge des soins au quotidien dans certains établissements, l'insuffisance de personnels dans certaines structures, la parole des usagers insuffisamment prise en compte... le siège s'assure dans ces cas qu'une réponse puisse être apportée.

Le CNU a organisé deux groupes de travail rassemblant des membres volontaires du CNU, chargés de travailler sur la vie quotidienne à domicile et en établissement.

Dans le prolongement de ses propres travaux, le CNU sera prochainement associé à une démarche déjà engagée par le groupe de travail "approche par les droits fondamentaux" piloté par Maryvonne Lyazid. Cette démarche consistera à élaborer une enquête auprès des usagers de l'offre de service d'APF France handicap.



Focus sur...

2

Le positionnement d'APF France handicap sur les questions de climat et d'écologie

Au regard de l'actualité, de la mobilisation des jeunes, des actions déjà engagées au sein de l'association, des sollicitations que nous recevons de la part de partenaires de la société civile, le Conseil d'administration a souhaité aborder ces sujets à partir de deux angles :

- la politique RSE conduite au sein de l'association
- la signature du "Pacte du pouvoir vivre"

Ce pacte social et écologique entre dans le cadre d'une démarche de Responsabilité sociale des entreprises (RSE) pour laquelle APF France handicap est déjà bien investie. La démarche engagée fait suite, entre autres, au Grenelle de l'Environnement, à la loi Sapin II, à l'énoncé des 17 Objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 des Nations unies, dans lesquels nous sommes nommément inscrits. De nombreuses réalisations sont déjà en cours au sein d'APF France handicap, au siège et en région, et un comité de pilotage national a été créé en juillet 2018. Par ailleurs, la nouvelle politique de restauration intègre tous les éléments RSE.

La démarche RSE permet :

- D'associer davantage et de manière continue, toutes nos parties prenantes internes et externes, notamment au service de la mise en œuvre des droits fondamentaux des personnes;
- De mesurer et maîtriser davantage les impacts sociaux, sociétaux, économiques et écologiques de nos décisions et activités, à l'aide d'indicateurs et de données pertinentes, fiables et transparentes;
- D'anticiper au mieux les risques et les opportunités liées à nos actions;
- De valoriser les bonnes pratiques et les expérimentations, dans un souci de diffuser des comportements éthiques.

Afin d'appliquer cette démarche engagée dans nos pratiques et nos comportements, cinq groupes de travail ont été constitués pour répondre aux thématiques suivantes : gouvernance, environnement, inclusion, qualité des accompagnements et GRH.

Le manifeste "Pacte du pouvoir vivre"

Lancé le 8 mars dernier, il fait suite au rapprochement historique de l'Uniopts avec "Les Places de la République", organisation qui regroupe syndicats,

mutuelles et associations des secteurs sociaux, environnementaux, d'éducation populaire, humanitaires. Cette démarche s'inscrit dans le prolongement de l'appel des solidarités de mars 2017, que nous avons cosigné.

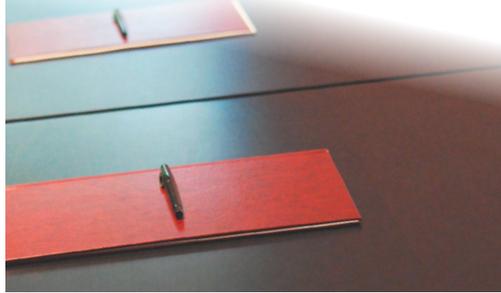
Né dans le contexte du Grand débat, ce pacte est avant tout un appel à l'ouverture d'un vaste chantier politique, social, démocratique et écologique pour vivre dans la dignité et le respect. Porté par Nicolas Hulot et Laurent Berger, le pacte regroupe une vingtaine d'associations, syndicats et mutuelles.

Son objectif : sans dissocier les questions sociales et environnementales, faire porter concrètement et collectivement par les organisations signataires, 66 propositions auprès du gouvernement, des entreprises, des décideurs locaux et européens. Un observatoire du pouvoir de vivre a également été créé pour vérifier que dans chaque loi, dans chaque décret, les enjeux sociaux et écologiques ont bien été pris en compte simultanément.

Pour pouvoir inaugurer de nouvelles pratiques, le pacte s'appuie sur 4 axes :

- **Axe 1 :** donner à chacun le pouvoir de vivre, dans un cadre commun en protégeant notre avenir et celui des générations futures. Il s'agit de combattre les inégalités (logement, travail, services publics, solidarité intergénérationnelle, digne accueil des migrants).
- **Axe 2 :** remettre l'exigence de justice sociale au cœur de l'économie avec des propositions sur la finance responsable, le partage des richesses, la justice fiscale ou le principe de pollueur/payeur.
- **Axe 3 :** préparer notre avenir en cessant de faire du court terme avec des propositions sur les énergies renouvelables, des investissements dans la transition écologique...
- **Axe 4 :** partager le pouvoir pour que chacun puisse prendre sa part dans la transformation de nos vies avec des propositions sur le pouvoir d'expression des citoyens, le droit d'expression au travail ou le rôle des Cese et du Cese avec introduction de jurys citoyens.

Parce qu'APF France handicap s'engage avec conviction dans cette transformation "socio-environnementale", le Conseil d'administration a décidé de signer ce pacte.



3

Rapport des commissions du Conseil d'administration

Commission Vie du mouvement

La commission a fait un point sur les élections aux CAPFD, CAPFR, et commissions nationales. À noter que 94 départements ont mené les élections à leur terme : une belle mobilisation, à l'aube du mandat 2019/2023 !

Au cours de sa séance de mai 2019, le conseil d'administration sera appelé à valider les élections et à installer chaque élu pour le mandat 2019/2023. De plus, la commission Vie du mouvement présentera l'ensemble du programme de soutien, accompagnement et formation en cours d'élaboration avec les acteurs en région, le GIN Île aux projets et la direction générale. La mise en œuvre sera initiée dès septembre 2019 dans chaque région.

Calendrier :

- ⇒ **15 avril – 15 mai** : élections des membres de la CNPJ et des groupes nationaux de la CNPF
- ⇒ **15 avril – 17 juin** : 1^{ère} réunion des CAPFD, élection des représentants et suppléants départementaux, et du 1^{er} Collège du CAPFR
- ⇒ **25 mai** : installation des CAPFD par le CA
- ⇒ **28 juin** : installation des CAPFR par le CA

La commission Vie du mouvement a fait le point sur deux autres sujets :

1 / la mobilisation des acteurs

⇒ Les cordées

La commission a fait le point sur l'activité et l'organisation des cordées. On recense environ 400 cordistes épistolaires et électroniques, avec des expérimentations de cordées de groupe en ESMS. Au niveau national, l'organisation des cordées repose sur 3 bénévoles avec un appui du service développement associatif. La recherche de ces bénévoles est engagée. Un administrateur référent sera ensuite désigné par le Conseil.

⇒ Le cadre d'engagement des bénévoles

- La charte du bénévolat : la commission finalise actuellement le toilettage de la charte pour une prise en compte du projet associatif et la rendre plus "attractive" (en lien avec le séminaire CA de février 2019 "Engagement et adhésions").
- Remboursement des frais des bénévoles : pour nourrir sa réflexion, la commission a étudié les modalités de prise en charge dans plusieurs autres grandes associations, et prépare des propositions pour une inter-commission avec la commission Ressources.
- Compte Engagement Citoyen : ouvert dès janvier 2019 pour les élus APF France handicap, la commission a étudié les modalités d'ouverture pour les bénévoles qui encadrent des bénévoles (responsable de groupe relais, groupe initiative, responsable d'activité, responsable de séjour vacances).

⇒ Les réseaux thématiques. 4 réseaux sont engagés : santé, compensation du handicap, accessibilité et conception universelle, Europe et international.

À découvrir sur la plateforme <https://participer.apf-francehandicap.org/themes/reseaux-thematiques>

2 / l'appropriation du projet associatif

L'appropriation se poursuit à partir de deux démarches :

- la transition inclusive. La commission propose 3 pistes pour le mouvement :
 - > Montrer ce qui se fait : accès à la culture, aux sports, aux vacances, aux droits, Mand'APF...
 - > Permettre une appropriation par les nouveaux CAPFD et CAPFR ;
 - > Actualiser l'énoncé des trois grandes missions des délégations, dont les termes datent de 2013.
- La qualité d'usage. Parce que l'enjeu est l'acculturation du réseau à la qualité d'usage, la commission est satisfaite que le plan de déploiement mette bien en avant cette notion et qu'il soit plus progressif pour l'appropriation par le réseau.



Commission Finances Ressources

La commission a examiné les premiers éléments de la collecte (dons, legs, mailing) arrêtés début avril 2019, par comparaison au premier trimestre 2018.

Nous commençons à fonder notre travail sur de véritables analyses à partir de données beaucoup plus développées. Les premiers éléments chiffrés sont globalement en ligne avec les objectifs fixés, le repositionnement de notre stratégie, pour être plus en phase avec les pratiques du secteur, se met en place progressivement (mieux différencier les donateurs et en toucher de nouveaux, progresser en matière de prélèvements automatiques, s'orienter davantage vers la valeur du don que vers du volume, développer la philanthropie...).

La commission a aussi, comme souvent, examiné et validé plusieurs autorisations administratives : emprunts, opérations immobilières, autorisation d'engagement dans le cadre de la réforme (purement administrative) de la procédure d'agrément de nos entreprises adaptées, etc.

Un échange a eu lieu sur la situation complexe du secteur de l'aide humaine et la commission a poursuivi son travail en vue de proposer prochainement au réseau, une trame harmonisée de présentation des comptes en assemblée départementale.

Commission Défense et promotion des droits et libertés

La commission a fait un tour d'horizon sur plusieurs réformes et projets de loi en cours : Concertation Grand âge et autonomie, Grand débat national, Projet de loi bioéthique, projet de loi sur les mobilités, Revenu universel d'activité.

À noter le beau succès de la plateforme grand débat national avec plus de 600 participants et le poids donné aux droits fondamentaux dans les contributions.

La commission a examiné le projet de plaidoyer général sur les droits fondamentaux à l'aune du projet associatif et a validé la programmation des plaidoyers pour 2019-2020 :

- ⇒ mai : droits fondamentaux (présentation à l'AG)
- ⇒ octobre : aidants familiaux/proches aidants (en

lien avec la journée des aidants du 6 octobre). Le questionnaire en ligne a déjà reçu plus de 300 réponses.

- ⇒ novembre : droits de l'enfant (en lien avec la convention internationale des droits de l'enfant)
- ⇒ janvier 2020 : mobilité (en lien avec les municipales)
- ⇒ à suivre en 2020 : majeurs protégés (parentalité)

Dans la perspective des élections municipales en 2020, la commission a proposé au CA une plateforme pour septembre (interpellation des candidats) et la publication en début d'année 2020, d'un baromètre de la mobilité, accompagné d'un plaidoyer.

Concernant le plaidoyer pour le 30^{ème} anniversaire des droits de l'enfant le 20 novembre prochain, a été soulevée l'idée de recueillir la parole d'enfants et d'adolescents en situation de handicap.

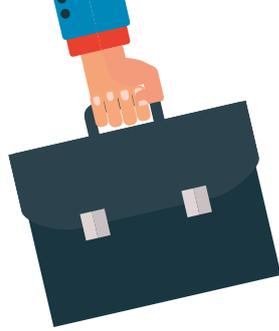
La commission a fait un point d'étape sur l'opération Caravane APF France handicap "En route pour nos droits !" du 7 au 14 mai.

La CPIOS et la commission Défense ont réalisé un bilan d'étape du Plan d'actions APF France handicap sur la vie affective et sexuelle.

Commission Prospective et Innovation dans l'offre de service

La commission a rencontré les membres du Groupe national des parents (GNP) au sujet des politiques de répit à destination des aidants. En effet, dans le cadre des journées de mars 2019 à Strasbourg, le GNP a produit une contribution sur les leviers à mettre en place en vue de développer l'accueil temporaire, que ce soit en établissement ou en service, et structurer cette politique de répit.

Ce temps de rencontre a permis d'évoquer l'évolution actuelle de ces dispositifs d'accueil temporaire ainsi que les freins limitant aujourd'hui encore le développement de ce secteur. Un recensement de ces dispositifs au sein de l'offre de service d'APF France handicap – mais également des projets en cours – est évoqué, afin de poser les premiers jalons d'un développement accru de cette politique, essentielle dans l'intérêt des personnes elles-mêmes et de leurs proches.



.../...

La commission a également fait un point d'étape sur les concertations en cours avec le ministère, relatives aux SAAD, et sur le chantier lancé par Sophie Cluzel sur la transformation de l'offre d'accompagnement.

Ces dossiers ont permis d'évoquer à la fois les orientations stratégiques susceptibles d'impacter les structures concernées sur le plan des orientations politiques d'une part, et de la gestion quotidienne (en particulier pour les SAAD APF France handicap) d'autre part.

Un temps de discussion et de débat a eu lieu dans le cadre de l'examen du thème de travail "qualité

de vie ressentie", sur le cadre et la méthodologie qu'elle se fixe lors de ses travaux. Est notamment soulignée la nécessité de centrer ces travaux sur le positionnement politique et les objectifs de démarches qui seront ainsi portées.

Avec la commission Défense et promotion des droits et libertés elle a fait un point sur le plan d'action sur la vie affective et sexuelle.

La commission a reçu le Conseil national des usagers pour un point de réflexion sur la démarche de la qualité ressentie dans nos structures.

4 Principales délibérations du CA

⇒ **Assemblée générale constitutive de la Fédération Sexualité Humaine**

Le Conseil d'administration a décidé de participer à l'AG Constitutive de la Fédération Sexualité Humaine du 27 avril 2019.

⇒ **Foyer de vie et accueil de jour de Canteleu (76)**

Le Conseil d'administration a autorisé la reconstruction du Foyer de vie et accueil de jour de Canteleu.



5 Les rendez-vous du CA / avril 2019

Politiques

01/04 Réunion comité d'entente Défenseur des droits

02/04 - Commission CNSA

- Audition au Sénat "Contre les infractions sexuelles commises sur mineurs"

03/04 - Commission CNSA

- GT CNH compensation

- Remise de la Légion d'honneur de Marie-Anne Montchamp, présidente de la CNSA

- Journée nationale Emploi accompagné

- 3 au 5 : Séminaire CNCPH

04/04 GT3 sur l'offre de service

05/04 Inauguration d'APF Lab-Le Hub

10/04 - Rencontre Comité d'entente / CESE

- Rencontre avec Amélie Le Fur, présidente du Comité paralympique et sportif français

- Commission ANCV

11/04 Commission permanente du CNCPH

12/04 Rdv avec l'Observatoire "Place de la santé" à la Maison de la radio

17/04 - Séminaire du Comité d'entente

- CA du COJO (Comité d'organisation des Jeux Olympiques)

18/04 - Conseil de la CNSA

- Conseil du CNCPH

- CA de la FIRAH

19/04 CNCDH (Commission nationale consultative des droits de l'homme)

23/04 Commission sur les Refus de Soins de l'Ordre des Sages-femmes

24/04 Rdv avec le CNOM (Conseil national de l'Ordre des médecins)

30/04 Réunion téléphonique du Comité d'entente restreint

Interassociatifs

04/04 - AG de l'Uniopss

- CA Droit au Savoir

05/04 AG et CA du CFHE

08/04 Réunion du GR31

09/04 CA du CEREMH (Centre de Ressources d'Innovation Mobilité Handicap)

12/04 CA Association Prévention Routière

Internes

03/04 Réseau thématique compensation

04/04 - Réseau thématique santé

- Assemblées départementales des Landes et des Pyrénées-Atlantiques

05/04 Assemblée départementale de l'Yonne

06/04 Assemblée départementale des Hauts-de-Seine

10/04 Rencontre avec l'Observatoire de la démocratie

11 et 12/04 - Commissions du CA

- CA

13/04 CA

23/04 - Copil AG

- Cellule recours

24/04 Groupe de Travail pour le suivi de la mise en œuvre du projet associatif

25/04 - CDDL élections

- Assemblées départementales du Nord et du Pas-de-Calais

27/04 Assemblée départementale du Maine-et-Loire